



SN PTATECT



Paris, 2 mars 2010

REUNION INTERSYNDICALE DU 2 mars 2010

Les 3 organisations syndicales représentatives des OPA se sont réunies à Paris le 2 mars 2010 à la Défense. Cette réunion a confirmé la nécessité de continuer l'action intersyndicale enclenchée le 3 décembre 2009 afin d'obtenir des garanties pour les personnels transférés comme pour ceux qui restent dans les services de l'Etat ainsi que des mesures catégorielles pour l'ensemble des OPA

Les débats ont permis de préciser nos revendications communes et de mettre en place un plan de travail et d'action pour les prochaines semaines :

Réunion avec la DRH prévue le 16 mars

Avancer de manière chronologique

1. Obtenir les mesures catégorielles 2009 (3 premiers niveaux de grades et prime de métier) et faire inscrire et valider en 2010 les mesures promises par le Ministre notamment sur revalorisation de la prime de rendement.
2. Application de la circulaire LALLEMENT du 11 février 2010 avec la sortie d'une circulaire sur le maintien des rémunérations et la signature de la convention de MADSLD dans les parcs transférés en 2010.
3. Négociations sur le décret d'intégration (d'homologie) et de maintien de la rémunération prévue dans la loi
4. Négociations sur le décret retraite...

Assemblées Générales intersyndicales dans les départements et les services, 2^{ème} quinzaine de mars

- Signature massive de la pétition nationale,
- Objectif : 100% de signatures,
- Remontées au niveau national pour remise en main propre au MEEDDM, au Ministère de l'intérieur et à l'ADF,
- Remise des pétitions au niveau local au DDT, DIR, Préfet, PCG et PCR...
- Médiatisation de nos revendications.

Réunions des instances nationales des trois organisations syndicales les 13 et 14 avril 2010

La présence à Paris des militants de nos instances sera l'occasion de remettre, dans le cadre d'audience en mains propres les pétitions à l'ADF, au Ministère de l'intérieur (Collectivités Territoriales et DGCL) et au MEEDDM

Action nationale à Paris 2^{ème} quinzaine de mai 2010

Nous devons créer dans nos sections, dans nos services, les conditions pour réussir une action de grande ampleur dans la deuxième quinzaine du mois de mai 2010. Le principe est acté mais la date et les modalités seront définies ultérieurement car les organisations veulent pouvoir en discuter dans leurs instances avant de prendre une décision définitive.